



Request for Proposal / Demande de propositions: ISED195023

INFRASTRUCTURE HOSTING SERVICES FOR THE 3500 MHZ AUCTION

AMENDMENT 001

The purpose of this amendment is to correct Appendix A – Statement of Work.

At Appendix A – Statement of Work, under sub-section 6.1 Requirements, **DELETE** the following in its entirety:

The server must be accessible via the Internet and hardware firewalled (ISED to supply and manage firewalls). ISED will initiate a full system backup of the primary server at the end of each day of the auction. All backup data must reside in a secure Protected B designated area. Backups must be unmetered.

and **REPLACE** with the following:

The server must be accessible via the Internet and hardware firewalled. ISED will initiate a full system backup of the primary server at the end of each day of the auction. All backup data must reside in a secure Protected B designated area. Backups must be unmetered.

****All other terms and conditions remain unchanged.**



Request for Proposal / Demande de propositions: ISED195023

**SERVICES D'HÉBERGEMENT DE L'INFRASTRUCTURE POUR LA MISE AUX ENCHÈRES DE LA
BANDE DE 3 500 MHZ**

MODIFICATION 001

Le but de cette modification est de corriger l'appendice A – Énoncé des travaux.

A l'appendice A – Énoncé des travaux, **SUPPRIMER** l'article 5.0 Énoncé des travaux dans son intégralité et **REMPLETER** par ce qui suit :

L'entrepreneur doit fournir à ISDE un serveur principal et un serveur de sauvegarde de relève qui pourront prendre en charge le logiciel de mise aux enchères de Power Auctions. Les serveurs devront être situés dans une installation au Canada, approuvée par SPAC pour traiter les données Protégé B. L'installation doit être dotée d'un centre d'exploitation de réseau doté en personnel offrant des services de soutien technique en temps réel, 24 heures par jour, sept jours par semaine. De plus, l'entrepreneur s'assurera que les serveurs sont adéquatement protégés par des pare-feu et que les pare-feu sont surveillés. La section 6.1 contient des renseignements détaillés, notamment les spécifications des serveurs.

A l'appendice A - Énoncé des travaux, sous l'article 6.1 Exigences, **SUPPRIMER** ce qui suit dans son intégralité :

Le serveur doit être accessible par Internet. Le matériel doit être doté d'un pare-feu (fourni et géré par ISDE). ISDE effectuera une sauvegarde complète du système du serveur principal à la fin de chaque journée de la mise aux enchères. Toutes les données sauvegardées doivent résider dans une zone désignée Protégé B sécurisée. Les sauvegardes doivent être illimitées.

et **REMPLETER** par ce qui suit :

Le serveur doit être accessible par Internet. Le matériel doit être doté d'un pare-feu. ISDE effectuera une sauvegarde complète du système du serveur principal à la fin de chaque journée de la mise aux enchères. Toutes les données sauvegardées doivent résider dans une zone désignée Protégé B sécurisée. Les sauvegardes doivent être illimitées.

****Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.**